

Atelier Santé Ville de Vauvert (30)

Périmètre d'intervention : communal

Création : 2008-2011, puis reprise en 2013 avec le recrutement d'un coordinateur à mi-temps

Organisme porteur : Ville de Vauvert

Un coordinateur : Arnaud RENAC - arnaud.renac@vauvert.com

Contrat Local de Santé : non

La création de l'Atelier Santé Ville :

Créée à l'initiative de la mairie, l'Atelier Santé Ville de Vauvert a ouvert en 2008, avec le recrutement d'un coordinateur à mi-temps. Dès sa création des initiatives sont prises afin de réunir les différents acteurs autour de la thématique de la santé. Des groupes de travail se mettent en place et réunissent des habitants, des représentants des institutions ainsi que des professionnels de la santé. La concertation des différents groupes de travail permet d'élaborer un premier diagnostic territorial de santé. Plusieurs besoins ressortent de ce diagnostic :

Faciliter l'accès au soin,

Permettre une meilleure compréhension du système de soins aux habitants

Permettre le regroupement des professionnels de santé.

Dans le même temps l'ARS travaille avec l'ASV sur la contractualisation d'un Contrat Local de Santé. De nombreux acteurs sont mobilisés, et un projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire émerge. En 2011, pour des raisons de choix politiques l'ASV privilégie d'autres pistes de travail. En 2013, la commune de Vauvert, soutenue dans sa démarche par l'Agence Régionale de Santé Languedoc Roussillon et l'Acsé, lance une enquête sur la faisabilité d'un projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire. C'est dans ce contexte que la mairie soutient à nouveau un poste de coordinateur ASV à mi-temps (financement ARS et Ville) et recadre ses priorités. Le coordinateur ASV est également responsable du service jeunesse sur son

autre temps de travail. Son périmètre d'intervention s'inscrit sur le territoire de la commune de vauvert.

Les constats partagés et les actions :

L'ASV de Vauvert participe actuellement à l'élaboration du nouveau contrat de ville. La commune se préoccupe de l'évolution de l'offre de soins de premier recours et des questions d'accès aux soins sur son territoire. Des interrogations apparaissent par rapport à la pérennité de l'offre de soins de premier recours dans le contexte d'une démographie médicale vieillissante sur la commune, avec des départs à la retraite à anticiper et d'une faible attractivité du secteur pour les professionnels de santé.

Il s'agit aussi de pouvoir maintenir et renforcer l'accès aux soins de premier recours de la population. Cette priorité avait été identifiée lors du travail partenarial de diagnostic local de santé réalisé à l'occasion du lancement de l'Atelier Santé Ville en 2008. La commune souhaite relancer une dynamique autour de la santé, en permettant l'expression par la population ainsi que les professionnels de santé de leurs attentes. Suite à l'étude de faisabilité réalisée par Icone Médiation Santé en 2013, plusieurs scénarios semblent prendre en compte à la fois les souhaits exprimés par les professionnels, les demandes de la population, les attentes des élus et le cadre législatif actuel concernant l'organisation des soins de premier recours. Ce cadre fait une place importante aux dispositifs de Pôles et Maisons de Santé Pluridisciplinaires.

Le seul mi-temps du coordinateur de l'ASV ne semble pas être suffisant pour accompagner les structures ou associations qui souhaitent développer des projets de santé et les accompagner dans leur démarche.